

**Pilotage.**—Ce service fonctionne en vertu de la Partie VI de la loi sur la marine marchande. Dès qu'une circonscription de pilotage est créée au Canada par le gouverneur général en conseil, les pilotes qualifiés sont brevetés par les autorités du lieu. Le Canada compte 42 circonscriptions de pilotage dont neuf relèvent du ministre des Transports (voir tableau 18) et les autres, d'organismes locaux désignés par le gouverneur en conseil.

**18.—Service du pilotage, par circonscription, années terminées le 31 mars 1957 et 1958**

Circonscription	1957		1958	
	Navires nombre	Jauge nette	Navires nombre	Jauge nette
Lac Bras-d'Or (N.-É.).....	174	461,856	240	660,744
Sydney (N.-É.).....	2,394	4,154,763	2,702	4,610,314
Halifax (N.-É.).....	3,416 <sup>r</sup>	13,689,367 <sup>r</sup>	3,047	12,483,470
Saint-Jean (N.-B.).....	1,275	3,762,258	1,261	3,723,460
Québec (P.Q.).....	5,951	18,538,779	6,172	19,818,438
Montréal (P.Q.).....	10,616	24,556,354	10,284	33,999,632
Saint-Laurent-Kingston-Ottawa (Ont.).....	3,228	—	2,928	—
Churchill (Man.).....	106	193,879	136	240,052
Colombie-Britannique.....	5,188	19,263,243	5,133	21,983,302
<b>Total.....</b>	<b>32,348<sup>r</sup></b>	<b>84,620,499<sup>r</sup></b>	<b>31,903</b>	<b>97,519,412</b>

En outre, Terre-Neuve compte 21 circonscriptions relevant des autorités locales. Elles ont continué d'être administrées en vertu des statuts de Terre-Neuve après l'union de cette province (31 mars 1949). La Partie VI de la loi sur la marine marchande n'est pas encore entrée en vigueur à Terre-Neuve quant au pilotage.

**Marins embarqués et débarqués.**—Le nombre de marins embarqués et débarqués dans les ports canadiens de 1949 à 1958 (années terminées le 31 mars), conformément aux dispositions de la loi sur la marine marchande, figure au tableau 19.

**19.—Marins embarqués et débarqués aux ports canadiens, années terminées le 31 mars 1949-1958**

NOTA.—Les chiffres à partir de 1918 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de l'édition de 1941.

Année	Marins embarqués	Marins débarqués	Année	Marins embarqués	Marins débarqués
1949.....	50,379	49,544	1954.....	42,837	43,142
1950.....	43,677	43,197	1955.....	43,292	41,030
1951.....	40,241	40,535	1956.....	44,142	44,333
1952.....	43,724	40,664	1957.....	39,717	40,347
1953.....	42,723	36,610	1958.....	22,578	30,100

**Paquebots nationaux du Canada (services des Antilles).**—En vertu du traité commercial conclu en 1926 entre le Canada et les Antilles (S.C. 1926, chap. 16), le gouvernement canadien assure un service direct de navigation avec les Antilles par l'entremise des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles).

Les huit navires de la société ont cessé leur service le 4 juillet 1957 par suite d'une grève ordonnée par la *Seafarers International Union*. Malgré de longs pourparlers, la grève n'a pu prendre fin et il fut décidé de vendre la flotte et de liquider la société. En août 1958, la *Banco Cubano del Comercio Exterior* (Hayane, Cuba) a acheté les navires.